

Réserve naturelle marine de Cerbère Banyuls

Précautions à prendre pour remettre à l'eau les poissons de fond

Dans le cadre d'une pêche récréative durable respectueuse de la protection de la ressource, en tant que membre du comité consultatif de la réserve, représentant les plaisanciers, le délégué départemental FNPPSF accompagné de Charly Isard ont collaboré activement à l'étude et à la réalisation de cette expérience visant la protection et les conditions particulières de remise à l'eau des poissons pêchés en profondeur pour leur garantir leur survie. Virginie Hartmann, responsable du suivi de cette étude, nous a permis de publier les résultats ainsi obtenus.

Nombreux sont les poissons pêchés qui sont inférieurs à la taille minimale de capture se rapportant spécifiquement à leur espèce. Il est donc normal de les remettre avec précaution dans leur élément pour qu'ils regagnent le fond. Or, il en est tout autrement...

En effet, **lorsqu'un poisson est remonté d'une profondeur importante, sa vessie natatoire subit une décompression importante et se gonfle**. Le phénomène est facilement observable soit par un gonflement important du ventre, soit par sa vessie gonflée sortant de sa bouche. La remise à l'eau dans ces conditions est donc impossible car l'animal n'arrivera pas à redescendre à cause de cette « bouée ».

Pour contrer cela, le pêcheur respectueux de son environnement pourra, au moyen d'**une petite intervention**, rendre la liberté et la vie à cet imprudent.

Plusieurs étapes sont nécessaires (voir photos ci-contre)

- 1/ La vessie est visible.
- 2/ On perce la vessie à l'aide d'une aiguille, l'air s'évacue.
- 3/ On vide la vessie avec un coton tige.
- 4/ Si la vessie n'est pas visible, on peut la percer au travers du ventre et appuyer légèrement pour dégager l'air.

Après quelques instants passés dans un seau, le poisson regagne alors le fond, le poisson cherchera immédiatement un abri le temps de « cicatriser ».

Cette technique a été testée, dans un premier temps, en aquarium, sur une dizaine d'individus pêchés en milieu naturel. Les résultats ont permis de mettre en évidence **une rapide cicatrisation de la vessie natatoire et une rapide reprise d'activités**. En effet, l'ensemble des individus ont survécu. **Au bout de 24 heures**, ils ont recommencé à manger et à se déplacer normalement.

Dans un deuxième temps, nous avons fait le test en milieu naturel, selon la méthode indiquée ci-dessus ; 90 % des individus ont regagné le fond.

Cette information est valable pour les poissons de fond.
Virginie Hartmann, réserve naturelle marine de Cerbère Banyuls.

Jean-Claude Hodeau
délégué des Pyrénées Orientales

